



Membre du SWISS  
SAILING  
Association des Clubs  
de Voile du Léman

Case postale 265  
CH-1110 Morges 1  
Tél. (021) 811.55.22  
Fax (021) 811.55.23  
E-mail : mail@cnmorges.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
GENERALE DE PRINTEMPS

Jeudi 6 Mars 2014, 20h  
Club Nautique Morgien

Le président remercie Yves Gausson, président du CMN, de nous d'accueillir. Le président présente nos invités habituels, Nicolas Peitrequin de Nautisme Romand. Vincent Hagin, président de Swiss Sailing, l'adjutant Cornu du Pocama et Jean-Luc, nouveau président de la FVLJ n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation par courrier électronique du 8 Fev 2014, qui a été complété selon la demande des clubs et séries :

**1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES**

<b>Effectifs</b>	<b>32 Clubs</b>	<b>14 Séries</b>	
Inscrits	15 Clubs	2 Séries	
Excusés	5 Clubs	4 Séries	
Présents ou représentés	18 Clubs	7 Séries	soit 54%
MIA	9 Clubs	3 Séries	

Au comité, Boss range son bureau et rend la clef, Elio se (re)présente et Dominique a du s'excuser.

**2.- APPROBATION DU PV DE L'AG d'AUTOMNE (7 Nov 2013)**

Le lien du PV a été transmis avec la convocation de cette AG.

La parole n'étant pas demandée, le PV est adopté.

**3.- RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Yorick Klipfel

Les sujets du soir ayant un caractère plutôt formels, aucun rapport ne sera proposé et on passe directement au deuxième point, l'ordre étant parrmuté afin de garder le sujet « Juniors » pour le plat de résistance.

Merci encore à mon comité qui me soutient et où chacun assure sa tâche dans son domaine respectif afin d'assurer la bonne marche de notre association.

#### **4.- COMMUNICATION SWISS SAILING**

Dominique Hausser

- Le nouveau Secrétaire Général, Jean-Claude Ray, bilingue, entrera en fonctions en Mai
- 75eme de la FSV à Thoun, le weekend du 28-29 Juin, merci de ne pas organiser des régates à ce moment pour permettre aux champions suisses de se retrouver pour une confrontation de la « Race of Champions »
- CS centralisés 2016, Dominique fait le forcing pour que cet évènement soit organisé dans la région

Par ailleurs le site de l'ACVL, que Dominique gère, décompte environ 3'000 consultations par mois, pour la grande majorité par les juniors qui l'exploitent bien.

#### **5.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE**

David Mermod

Rapport n'a pas été communiqué.

#### **6.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION**

Séverine Guex (excusée)

Cours de formation continue AC, IC et procédures de départ rôle et responsabilités du CC et situations à traiter par le jury	jeudi soir 23 janvier 2014 à Morges organisé par ACVL, Dominique Hausser
Journée des officiels	samedi 1er février 2014 à Ittigen, FSV
Cours de base I approfondir ses connaissances des RCV théorie et cas pratiques	samedi 8 mars 2014 à Grandson organisé par ACVL et FVLJ, Samir et Séverine
Cours de base II examiner le rôle du CC à terre et sur l'eau	samedi 29 mars 2014 à Grandson organisé par ACVL et FVLJ, Samir et Séverine
Cours de base III juge examiner le rôle du juge à terre et sur l'eau	samedi 5 avril 2014 (dès 10 inscriptions) organisé par ACVL et FVLJ, Séverine et Samir
Cours de formation continue Atelier-jury filmé, acquérir les bons réflexes pour mener des instructions	mercredis soirs 14 et 21 mai 2014 (max 5 pers) organisé par ACVL, Séverine Terrier
Cours de base III comité de course confronter le CC à la pratique sur l'eau Dominique Hausser	samedi 24 mai 2014 à la Tour Carrée (YCG) organisé par ACVL et FVLJ, Samir Saydjari et

Les cours sont affichés sur le site de l'ACVL.

<http://acvl.ch/Inscription-a-un-cours.html>

#### - Cours Freg

Le CNM informe qu'un cours Freg sera organisé en Avril de concert avec la région d'Annecy, afin de partager les expériences d'autres utilisateurs. Ce cours est ouvert à tous les clubs intéressés à utiliser ou à perfectionner son exploitation. Contacter le CNM / Kathy Gausson pour plus de détails.

### 7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS

Dominique Hausser, Yorick Klipfel

La situation des juniors est difficile, Xavier annonçant sa démission après plus de 20 ans de dévotion pour les jeunes.

Le comité prend acte et a décidé de le remplacer ad-intérim jusqu'à ce qu'une solution pérenne et en adéquation avec les exigences fédérales d'une structure régionale puisse se mettre en place.

En préambule au débat et sur demande du président, Pierre Girod, membre du groupe de travail, prend la parole et explique les raisons de la situation vu de l'intérieur:

Chers amis navigatrices et navigateurs,

L'ACVL élit depuis de nombreuses années Xavier de Cocatrix comme responsable de l'ACVL Junior. Aujourd'hui il est démissionnaire et le groupe de travail ACVL Jr. est dissout. Ma délicate mission est de vous expliquer le comment et le pourquoi.

Au fil de ses 20 années d'activité Xavier a formé un groupe de travail de 8 personnes afin d'avoir :

- une liaison avec la fédération
- des contacts avec les séries dériveurs de la filière de formation
- les conseils d'un entraîneur impliqué
- l'encadrement assuré par un Head Coach indépendant

Un peu d'histoire :

Il y a une vingtaine d'années sous la houlette de 5-6 entraîneurs jeunes et dynamiques des camps, des partages de déplacements ont été organisés.

Xavier a bénévolement pris en charge les parties administratives de ses activités.

Le bébé a grandi et ce sont des centaines de jeunes navigateurs et les clubs qui ont bénéficié du soutien de l'ACVL à travers notamment :

- Des week-ends d'entraînements de printemps et en automne
- Des camps d'été et en automne
- L'assistance du coach ACVL sur tous les points précités ainsi que sur des déplacements et régates Nationales et Internationales.

- Une mise à disposition de matériel (2 coach boat et 3 remorques) pour des équipes ou des clubs.
- L'organisation d'un classement des grands prix ACVL se déroulant dans les différents clubs durant la saison.

Pour encadrer cela il faut :

- gérer les dépenses, facturer, encaisser, décompter des charges salariales
- gérer le matériel précieux de l'ACVL
- superviser la qualité, informer, communiquer
- organiser, planifier toutes les activités
- produire des règlements et des attestations
- organiser deux AG, 4 réunions d'entraîneurs et 11 réunions de travail
- remplir une foule de documents dans les délais pour assurer les subventions
- Rencontrer d'autres responsables pour compléter 50% du budget

Les personnes ici présentes savent ce que cela représente en termes de temps consacré à l'organisation et à la gestion. Nous parlons ici de plus de 1100 heures annuelles.

Nous relevons que le paysage vélique a changé rapidement ces dernières années:

- SST fait un très bon travail au niveau des juniors en encadrant la relève pendant l'hiver ce qui bouscule les activités au niveau de la région et des clubs.
- L'apparition dans les séries junior d'entraîneurs privés amène de nouvelles données dans le fonctionnement des groupes.
- Certains clubs parviennent à pratiquer des régates au niveau international de manière soutenue et ne trouvent plus le bon niveau de support à l'ACVL Junior.
- Au niveau junior il ne faut plus naviguer 15 jours pendant la pause hivernale pour garder un bon niveau mais 40 pour ne pas se faire distancer par les concurrents.
- Face aux exigences scolaires, entre autres, les abandons ont nettement augmenté parmi les coureurs.

Les problèmes actuels sont que :

- Certains clubs comptent sur une trop large palette de prestations de l'ACVL Jr, qui devrait encadrer les petits dès qu'il y a une bouée en vue et les amener au jusqu'au Youth Team de SST.
- L'information est souvent filtrée/dirigée par des entraîneurs.
- Des responsables juniors qui n'ont pas assez de temps laissent les entraîneurs employés diriger.
- Les entraîneurs en place depuis longtemps n'ont souvent pas suivi de formation continue.
- Les Week-Ends définis par Swiss-Sailing comme entraînements régionaux ne sont pas respectés par certains clubs qui sabordent le travail de l'ACVL Jr. en organisant des activités communes en mer.
- Le positionnement de l'ACVL Jr. doit être recalé pour correspondre au système prévu par la fédération et OFSPO et devenir un centre régional.

Le groupe de travail recommande la mise en place d'une structure nouvelle avec de nouveaux interlocuteurs et ainsi de repartir sur de nouvelles bases.

Il existe une définition précise de Centre Régional défini par Swiss-Sailing et Suisse Olympique. Ce système se met en place dans les autres régions de Suisse et nous pensons qu'il y a une occasion à saisir. Dominique Hauser va vous entretenir de cela dans quelques instants.

Je vous remercie pour votre attention et avant de passer la parole à Dominique je vous propose d'applaudir Xavier de Cocatrix pour les milliers d'heures consacrés aux jeunes navigateurs et à la voile lémanique.

Pierre Girod

Dominique reprend la parole et expose les structures de l'OFSP (Voir présentation annexée)

*Dominique Hauser (Ad-Interim ACVL junior)*

## **8. - Calendrier**

Yorick Klipfel

Le président ré-explique les fonctionnalités du calendrier Fast Forward et assure qu'un export spécifique des informations permettrait de publier le calendrier dans le passion-régate. Ceci implique que les infos de régates y soient déclarées.

Dominique planche sur la fonctionnalité d'import dans le Freg qui semble marcher. Ne pas hésiter à la contacter pour de plus amples informations.

Note Post-AG : Il est mon intention de réactiver la procédure qui prévalait il y encore quelques années, cad fournir un calendrier provisoire à l'AG d'Automne. En effet, la coordination du calendrier est un des piliers de l'ACVL et l'AG permet de se retrouver afin de clarifier certains conflits de dates. Ainsi, dès cette année, un courriel sera envoyé un mois avant la convocation à l'AG, soit au début Octobre, afin d'inviter tous les clubs à déclarer leurs régates de l'année suivante dans le Fast Forward pour proposer un calendrier provisoire à l'AG. Ce message est surtout à l'intention des classes qui sont invités à contacter rapidement les clubs afin de définir les dates de leurs activités respectives, souvent en conflit avec d'autres évènements. Faut-il rappeler s'il en est besoin que ce sont les clubs qui organisent les régates et non les séries, qui sont priés de faire diligence. L'intention étant que chaque club/classe puisse annoncer lors de la remise des prix la date de sa régata de l'année suivante.

## **9. - RELATIONS PUBLIQUES & SPONSORING**

Elio Civitello

Elio a pris contact avec les responsables de la CGN et des autorités pour tenir un colloque sur la sécurité sur le Léman. Le but est de prendre toutes les mesures et d'informer tous les acteurs des spécificités / caractéristiques des bateaux afin d'éviter un accident comme celui de Nyon. La réunion aura lieu le 3 Avril à la CGN.

## **10. - COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE**

Yorick Klipfel

Voir présentation annexée.

### - SRS (Règlement d'Application, Racing Rule)

Lors de sa séance d'Automne 2013, l'Assemblée Générale de l'ACVL, sur rapport du comité du CdPI, a décidé d'abroger le classement F (5 groupes en temps réel). La CT a donc planché sur le règlement B (7 classes en temps réel) afin d'affiner les limites des tranches afin de la soumettre à l'AG pour approbation.

Sur l'initiative de plusieurs Présidents, l'AG vote à 16 voix contre 1 et 5 abstentions de recommander le système A (4 groupes en temps compensé + TCFX) pour les régates du calendrier 2014.

Ce vote sera reconduit chaque année. En choisissant d'harmoniser le système de classement des régates sur le Léman (Racing Rule), les responsables des clubs donnent un message fort de consensus qui permettra peut-être un jour de reconsidérer un championnat régional.

### - SRS (Racing Rule, V2014)

Peu de changements à signaler pour SRS :

- Seule la pénalité de rotation de mat est annulée. Cette décision est justifiée par la typologie des bateaux lacustres, proportionnellement plutôt étroits en comparaison avec les 60' Open qui en ont fait leur spécialité et aucune unité de notre flotte n'arbore les outriggers typiques de ce genre de gréement. L'estocade finale vient de la classe des Mini 6.5, aucun concurrent n'ayant exploité l'avantage aérodynamique qui s'oppose à un gréement alourdi, une quasi impossibilité de cintrer le mat pour travailler la voilure ou de la difficulté d'exploiter l'effet cheminée. Cette pénalité ne touchait en réalité que très peu de bateaux dont les Luthi 870.
- Le reste de la formule SRS reste inchangée, démontrant qu'elle entre dans une ère de stabilité mathématique.

SRS restera sur e-banking Post-Finance comme solution de paiement. Il est à noter que les bénéfices escomptés sur les frais de transactions n'ont pas été atteints car Paypal a entre-temps baissé ses tarifs. Avec le recul, l'effort engagé pour passer sur Post-Finance n'en valait pas la peine.

### - SRS Roll-out

921 bateaux actifs ce qui représente une activité stable. Le site web déjà trilingue sera complété avec l'italien lorsque nos amis tessinois en auront fait la traduction. Les rétributions aux régions permettent de dégager un peu moins de 15'000 CHF pour soutenir les mouvements juniors.

### - SRS Challenge

Le Challenge ACVL - SRS, attribué en 2013 au Luthi 38 « Canopus 3 » de M. Matthey, sera remis au premier monocoque en temps compensé toutes classes confondues du Bol d'Or



Mirabaud. Par ailleurs, l'ACVL s'associe à la fête en proposant trois récompenses en espèces de 250.- tirés au sort.

## **10.- RAPPORT DES COMPTES**

Olivier Laurent

Voir également présentation annexée .

### ***Rapport du trésorier à l'AG du 6 mars 2014 à Morges***

#### **COMPTES D'EXPLOITATION 2013**

##### **Pour les RECETTES :**

Les recettes de l'ACVL sont constituées principalement des cotisations de clubs et des séries, soit 31 clubs à Fr. 200.-- = Fr. 6'200.— et 14 séries ou aspro à Fr. 100.-- = Fr. 1'400.--.

L'ACVL encaisse par ailleurs pour le compte de l'ACVL juniors auprès des clubs suisses les cotisations juniors pour un montant total de Fr. 6'000.— qui lui est intégralement reversé.

Les autres recettes proviennent de l'encaissement des taxes de jauge revenant à l'ACVL, de la vente des numéros de course pour un montant brut total de Fr. 19'075.00, et quelques francs d'intérêts bancaires. Les montants encaissés par SRS et redistribués aux juniors et aux autres régions (sauf ACVL), soit respectivement Fr. 9'210.— (Fr. 9'350.-- en 2012) et Fr. 2'085.— (Fr. 2'915.— en 2012) sont déduits des recettes de la jauge.

**Le total des recettes se monte donc à Fr. 26'701.15.**

##### **Pour les DEPENSES :**

Les frais administratifs ( Fr 4'029.71) sont les frais de fonctionnement du comité et de domiciliation au CNM et la participation au frais de secrétariat ACVL JUNIORS pour 2013 ( Fr. 1'000.00).

Le site Web de l'ACVL a coûté Fr. 1'395.--, dont l'achat des données NNM2 pour les lacs de la région ([www.acvl.ch](http://www.acvl.ch) rubrique météorologie).

Les dépenses comptabilisées pour la jauge concernent les frais de développement et de modification de la jauge et de l'adaptation du site SRS et les frais de fonctionnement de la commission technique. Le poste représente une somme totale de Fr. 7'938.00, nettement inférieur à 2012 car peu de nouveaux développement cette année. Ce poste intègre également les dépenses de près de Fr. 2'000.— pour les prix de Fr. 750.— attribués au 75<sup>e</sup> et au 175<sup>e</sup> en temps compensé au Bol d'Or 2013 et les frais d'achat du challenge.

Les frais de banque et frais Paypal s'élèvent à Fr. 2'208.81. Ils sont constitués principalement des frais Paypal et Postfinance (encaissement sécurisé sur internet)

**L'exercice 2013 se termine avec un excédent de recettes de Fr. 11'129.63, soit ~Fr. 9'000.— de plus que l'excédent budgétaire prévu (soit en grande partie par les dépenses SRS inférieures au budget de Fr. 7'000.— et des postes non-utilisés pour ~Fr. 2'000.--).**

**L'ACVL JUNIORS intégrée aux comptes de l'ACVL présente un bénéfice de 10'053.50.**

**Soit un résultat global de votre association de Fr. 21'183.13.**

## Pour le BILAN :

Nos liquidités au 31 décembre 2013 s'élèvent :

- Pour l'ACVL: Fr. 91'483.27 dont Fr. 11'264.99 à verser à l'ACVL JUNIORS et Fr. 1'100.— à recevoir (3 clubs et 5 séries), soit Fr. 81'318.28 d'actifs.
  
- Pour l'ACVL JUNIORS, qui gère ses propres comptes :
  - Compte épargne : Fr. 86'197.52
  - Compte Courant : Fr. 35'527.05
  - Compte Paypal : Fr. 1'456.35
  - A recevoir ACVL : Fr. 11'264.99
  - TOTAL : Fr. 134'445.91**

Notre fortune totale se monte ainsi à Fr. 215'764.19 à laquelle il convient de déduire la dette à court terme de l'ACVL pour Fr. 13'310.00.— (redistribution aux régions SRS et provision frais de numéros SRS).

En ce qui concerne les arriérés de cotisations, durant l'année 2013, il y a eu une augmentation de Fr. 1'000.— soit 3 clubs et 4 séries.

Le bilan total de l'ACVL au 31.12.2013 s'élève ainsi à CHF 215'764.19.

## BUDGET 2013 :

### Aux recettes :

Les cotisations des 31 clubs :	Fr. 6'200.—
Les cotisations de 14 séries :	Fr. 1'400.—
Pour la Jauge :	
Jauge SRS pour ACVL	Fr. 20'000.—
<b>TOTAL :</b>	<b>Fr. 27'600.—</b>

### Aux dépenses :

Adaptation du site et divers frais informatiques liés :	Fr. 15'000.—
Autres postes du budget maintenus à des niveaux similaires ou adaptés compte tenu de l'exercice 2013:	Fr. 11'700.—
<b>Avec ces montants, il en résulterait un bénéfice budgétaire de</b>	<b>Fr. 900.—</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>Fr. 27'600.—</b>

Thônex, le 25 février 2014

Votre trésorier  
*Olivier Laurent*

## 11.- RAPPORT DES CONTROLEURS

Thomas Hunziker et Manuel Stern (excusés), lecture par Yorick



Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'ACVL et de l'ACVL Junior pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Nous nous sommes assuré que le bilan et le compte de Pertes et Profits étaient conformes à la réalité.

Toutes les pièces que nous avons demandées nous ont été présentées et les trésoriers ont répondu clairement à toutes les questions que nous leur avons posées. Nous avons dès lors constaté que les comptes de bilan et de pertes et profits étaient conformes à la réalité. Il en est également ressorti que les comptes de l'ACVL Junior sont correctement intégrés dans ceux de l'ACVL.

La tenue des comptes est tout à fait conforme aux statuts de l'ACVL.

Nous félicitons les trésoriers pour la précision, la qualité et la simplicité de la tenue des comptes qui nous ont été présentés et les remercions vivement de leur collaboration et de leurs explications.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils vous ont été présentés ainsi que le budget 2014 et vous invitons à donner décharge au Comité pour sa gestion.

Fait à Genève, le 3 mars 2014

Manuel STERN (CNV)

Thomas HUNZIKER (CNBC)

*Sans même avoir le temps de passer à un vote, les comptes sont approuvés par applaudissement nourris du Trésorier, que le Président salue pour son travail et engagement.*

*Manuel Stern annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat de contrôleur aux comptes, cette tâche lui incombant depuis de nombreuses années. Un remplaçant est à trouver.*

## **12.- ELECTION DU TRESORIER**

Yorick Klipfel

Le président annonce que le poste de Trésorier est vacant et demande aux clubs si un candidat a pu être déniché pour assurer la bonne gestion de notre Association.

Après un sinistre silence, entretenu par le président pour exprimer son mécontentement sur l'engagement des clubs, il annonce qu'Ambroise Johnson s'est manifesté pour ce poste. Ayant déjà été membre du comité par le passé en tant que responsable de la Commission Technique, Ambroise connaît les rouages de notre association.

Son élection n'est qu'une formalité, par applaudissements nourris.

### 13.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

#### *- Révision ONI - 0.5‰ pour tous*

Le Législateur nous surprendra toujours... Les propriétaires de voiliers, surtout les non-motorisés, dont on cherche encore dans les archives si un accident aurait pu être à l'origine de mort d'homme, apprécieront...

#### *- Cardinales du Léman*

Une barge conçue par l'EPFL/Cipel sera prochainement installée au large du Désaley pour une durée prévue de 10 ans afin d'analyser les sédiments du Léman.. Ainsi, la première Cardinale assurera un point de passage facilement repérable de jour comme de nuit. A bon entendeur...

#### *- Lieu et date des prochaines Assemblées Générales*

Jeudi 6 Novembre 2014 à 20h (MDL, à confirmer)

Jeudi 5 Mars 2015 à 20h (lieu à définir)

Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat. La parole n'étant plus demandée, le Président invite l'assemblée à un apéritif au club house.

**BONNE SAISON VELIQUE**